

Compte-rendu du CSA-R DSNJ du 03 décembre 2025

Dernier CSA de réseau DSNJ de l'année Du dialogue, des échanges mais toujours pas d'avancées notables...

Satisfait du travail réalisé, le Directeur de la chaîne du service national revient sur la visite du président de la République à la JDC de Varces : un symbole fort montrant l'importance de la JDC. Le Directeur a conscience de l'investissement personnel des agents et tient à les remercier. Notre nouvelle directrice adjointe de la DSNJ est Mme BACLET.

JDC, Service National, Journée de Mobilisation

Pour ce dernier CSA de l'année 2025, l'annonce du président de la République sur le **retour d'un Service National**, mais volontaire, s'est invitée aux débats. Le Service National aurait peu d'impact sur la JDC qui devient son antichambre. Via les fiches de liaisons, les jeunes feront connaître leur volonté de rejoindre ce dispositif. Le CIRFA pilotera le processus.

La JDC deviendra la **Journée de Mobilisation**. Excepté les changements de logos, il y aurait peu ou pas d'impacts sur notre mission.

« **Défense +** » s'impose comme une priorité. Le portail pour les jeunes, mais à terme pour les acteurs de la JDC, doit permettre de mieux organiser sa JDC ainsi que de faire connaître les Armées. Les certificats individuels de participation y seront directement téléchargeables au 2^{ème} semestre 2026.

Un **numéro vert** dédié au Service National est à l'étude. Notre direction estime que notre chaîne est légitime et réarmée, elle sera à même de remplir cette mission de service public.

Transformation et restructuration

Au jour de la réunion du CSAR, il n'y a pas d'arrêté désignant les mesures de transformation pour la DSNJ, mais une Commission Locale de Transformation sera effective pour la portion centrale dont l'arrêté doit être présenté avant la fin d'année. La **CFTC Défense** note qu'un grand flou règne et que cette publication est primordiale et très attendue.

Pour la **création des deux nouveaux ESNJ**, l'un à Marseille et l'autre à Lille, il n'y aura pas de personnels supplémentaires prévus pour les armer. Les ESNJ actuels vont perdre des personnels au profit des nouveaux établissements. [La vigilance est de mise quant aux postes et personnels impactés dans les unités existantes.](#)

Aucune fermeture de CSNJ n'est prévue en 2026 mais un projet de création d'antennes est à l'étude. Nous voyons là un double impact, le premier en matière de RH, avec pour certains CSNJ une perte de personnels, puisque les zones de compétence vont évoluer parfois à la baisse. En outre, approcher nos personnels des lieux de JDC va de facto faire **diminuer les temps de trajet JDC ainsi que le nombre de découchés**, le tout influant sur les **modalités de récupérations** qui seront moins importantes.

La DSNJ affiche des changements à effectifs constants, avec des redéploiements de personnels en interne, pour un **recentrage sur l'opérationnel**. L'un des objectifs affichés est de **diminuer la charge de travail** qui pèse sur nos personnels. Objectif louable mais loin d'être acquis... [La CFTC Défense rappelle qu'il est temps de commencer à évoquer la mise à jour de l'accord relatif à l'aménagement, à la réduction et à l'organisation du temps de travail à la DSNJ, qui dort depuis trop longtemps ...](#)

Conduite de la JDC

La JDC NG sera généralisée en Outre-mer dès le début de l'année 2026 et, à l'été pour les Français à l'étranger avec une étude menée sur une JDC dématérialisée. La **CFTC Défense** s'inquiète de la perte de la gestion administrative de ces JDC par le CSNJ de PERPIGNAN ; quelle conséquence sur ses effectifs ? Cela reste à suivre !

La **CFTC Défense** pointe du doigt les problèmes liés à la dernière version de la JDC, dont certains sont tristement connus et récurrents :

- Pas de **gestion des déchets** possible sur les sites gendarmeries. Rien de nouveau...
- Trop de **manutention** et des personnels exténués par les distances parcourues et le port de charges lourdes. Des formations sont mises en place pour nos personnels afin de se mieux se préserver physiquement, mais est-ce suffisant ?
- Toujours pas assez de **lots de matériels** pour le stocker à demeure sur les sites ce qui limiterait le stress et la fatigue. Le problème est là, un réel effort est à faire pour ne plus avoir d'incessants chargements et déchargements de matériels et de rations.
- Les déjeuner avec toujours les mêmes **rations de combats** n'enchantent pas nos personnels même si le fameux YABON sera remplacé par une compote. On note de plus en plus que certains préfèrent venir avec leur propre repas en JDC. La **CFTC Défense** propose une indemnisation de repas égale à la valeur de la ration JDC, ou d'autoriser la prise de déjeuners dans les mess militaires. Nos agents sont des personnels civils, et à ce titre si rien de change, la **CFTC Défense** saisira les instances supérieures pour faire valoir leurs droits.
- La **CFTC Défense** souhaitait qu'une solution soit trouvée pour les **jeunes refusés par les responsables de sites**, ce qui devient de plus en plus fréquent avec des sites JDC exclusivement militaires. Cela peut mettre les chefs de session dans des situations délicates ! L'administration confirme qu'une étude est en cours, de même qu'une autre est menée pour la sécurisation de nos équipes. Beaucoup de « compléments d'enquêtes » à venir ...
- La **CFTC Défense** demande des précisions sur **l'indemnité d'animation** pour nos personnels. Celle-ci est toujours à l'étude... et son montant serait celui accordé aux animateurs militaires. Nous restons prudents, puisque déjà échaudés par la prime pour la JDM en SNU qui n'a jamais pointé le bout de son nez. Attention ! L'indemnité d'animation ne doit pas avoir pour contrepartie des coupes dans les temps de récupération !
- Sauf motif médical, nous attendons toujours des mentions écrites dans le futur guide JDC/Memento, concernant notamment les **jeunes qui refusent de participer au tir ou de serrer la main** lors de « l'au revoir citoyen » et qui **doivent être exclus de la JDC**. Il faut un texte officiel ...
- Une formation doit arriver rapidement à l'attention des chefs de session.

Enjeux sur les effectifs

Atteindre la parité à la tête des CSNJ avec un militaire et un civil sauf pour l'Outre-mer où le chef de centre reste militaire.

Les **cellules communications** ne vont pas disparaître en CSNJ, elles seront toujours présentes pour des actions jeunesse en local mais sous de nouvelles formes.

Pas de suppressions de poste en administration centrale, l'ensemble des personnels s'est vu proposer des postes : confirmation du Directeur.

Le **recrutement de réservistes** pour la JDC est toujours d'actualité ; nous avons le budget mais la lenteur administrative freine la démarche ... La **CFTC Défense** souligne l'importance de ces animateurs pour les sites JDC que les contributeurs des Armées ont bien souvent du mal à fournir.

Après une première modification des fiches de postes pour les CSNJ en métropole, d'autres modifications doivent suivre. La **CFTC Défense** n'est pas pleinement satisfaite de cette méthode parcellaire. Nous demandons que des changements significatifs interviennent dès la première modification, permettant d'ouvrir des droits aux personnels qui souhaiteraient une mobilité hors du réseau du service national.

La **CFTC Défense** reste à votre écoute et vous accompagne. Vos difficultés sont les nôtres, et nous continuons de porter à la connaissance de notre direction nationale, toutes les difficultés rencontrées sur le terrain.

L'avenir de nos postes et de nos conditions de travail sera déterminé dans les mois à venir ! Nous sommes mobilisés et serons vigilants sur les futures propositions de la Direction, sur les conditions de travail et la mise en application des nouvelles modalités d'amélioration engagées par la DSNJ.

**N'hésitez pas à nous contacter en saisissant votre délégué CFTC de proximité
ou en nous envoyant un mél à contact@cftcdefense.fr**



@federationcftcdefense



@CFTC_Defense



cftc-defense